



Geneviève DELHOMME souffle ses 100 bougies

Deux jours avant la date, Geneviève réunissait ses amis, ses voisins et surtout toute sa petite, ou plutôt, très grande famille dans la salle des fêtes de Genouillé. Enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et bientôt un deuxième arrière-arrière-petit-fils, ils étaient autour d'elle. Il faut dire que Geneviève est une femme qui ne vous laisse pas indifférent. Sa gentillesse, sa générosité, sa bienveillance vous marquent à jamais.

Telle une reine, elle qui maîtrise si bien et de manière déconcertante les différentes dynasties des reines et rois de France et d'ailleurs, ce dimanche 24 août, les invités l'entouraient comme pour la remercier et souligner cette magnifique leçon d'amour. Assise sur une simple chaise plastique, elle rayonnait et prenait soin de prendre des nouvelles de chacun et de chacune, avec une mémoire étonnante. Pour votre information, Geneviève a organisé la réception,



tion, qu'elle voulait simple mais soignée, dans le moindre détail.

Le maire, Jean-Guy Valette, drapé de son écharpe tricolore, comme pour marquer solennellement cet événement, lui a lu son acte de naissance et son acte de mariage avec Abel, avec beaucoup d'émotions. Son fils Joël a rendu également un bel hommage à

sa maman. Pour la petite histoire, Joël est celui dans la fratrie qui est chargé de lui ramener chaque jour, la presse locale. Chaque enfant de Geneviève a un rôle particulier dans cette belle tribu.

Mais le mot de la fin, c'est Geneviève qui nous a, une nouvelle fois, impressionnés. Elle avait écrit un petit texte qu'elle a tenu à lire d'une voix très volontaire et en même temps tremblante. Geneviève a tenu à remercier la commune de Genouillé et le village de la Touche qui l'avaient accueillie en 1966. Petite précision, Geneviève n'a fêté que 5 fois ses 20 ans.

Le mot de la fin de son propos était réservé à son chéri, comme elle dit, Abel.

Merci à vous Geneviève pour votre ouverture d'esprit et votre écoute permanente. Que c'est beau !!!



La fin des travaux, c'est pour décembre !

À la fin de l'année, les travaux d'aménagement de l'espace multi activités, situé dans le bourg de la commune, seront terminés. Toutes les difficultés techniques ont été surmontées. La livraison approche et ça tombe bien car le conseil municipal étudie actuellement la candidature de deux personnes intéressées pour exploiter, demain, le lieu. Plusieurs rencontres se tiendront prochainement afin de définir les différentes modalités de gestion de l'espace. Nous ne manquons pas de vous tenir informés de l'avancée des échanges. Dès que la réception du chantier sera réalisée, des visites des lieux vous seront proposées.

Des talents dans nos communes

Les Amis de Genouillé vous invitent à la troisième édition de cette belle manifestation « Des talents dans nos communes », le **dimanche 5 octobre 2025**, de 10h à 18h, dans la salle des fêtes et la cour de la mairie de Genouillé. Près d'une trentaine d'exposants vous présenteront leurs œuvres artistiques. Une buvette et une tombola viendront compléter les différentes animations et ateliers d'artiste. Peinture, bois, tissus, verre, fer... toutes les matières seront à l'honneur...



Et si vous chantiez !!!



Le comité des fêtes de Genouillé vous invite au prochain karaoké qui se tiendra le **samedi 18 octobre 2025** dans la salle des fêtes, à partir de 19h30. Animée comme toujours par l'infatigable DJ « La cerise sur le gâteau », cette soirée sera aussi l'occasion de partager un excellent dîner. Une soirée intergénérationnelle où se mêlent plusieurs styles musicaux, puisés dans un répertoire de plusieurs milliers de chansons, pour le bonheur de toutes et de tous. Par contre, il est nécessaire de réserver, au plus vite, auprès de Mathilde Drouet (06 77 88 07 33) ou de Michel Provost (07 86 70 70 28). Le prix de la soirée est de 22 € par personne.

Les deux photos, qui sont jointes à cet article, en disent long sur la préparation de certains groupes. Elles et ils s'exercent depuis des mois pour être performants. Le défi à relever est un vrai suspens !!!

Rémy Van de Moosdyk vous propose des cours collectifs de guitare, tous les vendredis soirs, de 20h00 à 21h30, dans la salle des fêtes de Genouillé. Pour tout renseignement, vous pouvez le contacter au 06 85 98 32 50 ou rvandemo@gmail.com



Dorian & Nina étaient prêts pour la rentrée scolaire

**Dorian, 9 ans, entre en CMI à l'école élémentaire de Savigné.
Nina elle, 12 ans, fait son entrée en cinquième à l'Ensemble Jeanne d'Arc à Civray.**

Tous deux, après des vacances qu'ils aiment encore raconter, dont une semaine magique dans un camping du Cantal, ont préparé avec beaucoup de soin le fameux cartable, ou plutôt sac à dos, rempli de fournitures. L'un et l'autre sont impatients de retrouver ce rythme si particulier, que représente le chemin de l'école ou du collège. Avec des matières préférées, comme les arts plastiques et la musique pour Nina. Une artiste en herbe visiblement.

Pour Dorian, la dictée ce n'est pas son fort. Il aime mieux les mathématiques et surtout retrouver ses copains. Pour trois d'entre eux, ils se connaissent et sont ensemble chaque année depuis la petite section de maternelle. C'est dire la complicité. Pour Dorian, il a fallu pendant les vacances faire quelques concessions avec des devoirs à la demande de maman. Il n'a pas pu échapper aux incontournables cahiers de

vacances. Il avoue, en riant et en me demandant de l'écrire, que sa matière préférée à l'école, c'est la récréation. Démarrer une année scolaire, c'est aussi participer à des activités, comme le football pour Dorian. Ou le tir à la carabine pour Nina, qui lui a valu d'arriver deuxième à un concours départemental. Elle a bien envie de s'y remettre. En attendant, elle est passionnée par la lecture de mangas, qu'elle dévore sans cesse. Une vraie passionnée.

Pendant les vacances, les règles de vie ont été assouplies pour décompresser, comme la place des écrans. Par contre, depuis la rentrée, un nouveau rythme est insufflé avec une heure pour le dîner et le coucher et un contrôle des écrans...

Jean-Luc et Emilie, les parents, ont fait construire un joli pavillon à Genouillé en 2008. Emilie, lorsqu'elle parle de sa maison, dit qu'elle n'en partirait pour rien au monde. Elle aime la tranqui-

lité qui s'en dégage. Elle s'est d'ailleurs engagée, depuis peu comme bénévole au Comité des fêtes, car elle voulait faire quelque chose pour la commune. Ils attendent avec impatience la prochaine soirée Karaoké. Emilie est poissonnière à Super U et Jean-Luc est chauffeur routier dans le transport d'aliments pour les animaux de ferme. Merci à vous quatre pour votre gentillesse et la qualité de votre accueil. Vous formez une très belle famille.



En bref

Les prochaines permanences du conseiller numérique auront lieu les jeudis 16 et 30 octobre 2025, dans la salle des fêtes de Genouillé. Rappelons que ces ateliers sont gratuits. De 9h00 à 12h00, vous pouvez venir sans prendre rendez-vous. Ces ateliers sont mis en place pour vous permettre de prendre en main votre équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette...), gérer vos courriers électroniques, naviguer sur internet, réaliser vos démarches administratives avec un accompagnement individuel...

Permanence d'instruction d'urbanisme

Si vous avez des questions ou des demandes autour de l'urbanisme, l'Agence des Territoires de la Vienne (AT86), vous accueille sur rendez-vous, le vendredi matin de 9h30 à 12h30. Il suffit d'appeler au 05 49 87 67 88 pour prendre rendez-vous ou le vendredi même, entre 8h45 et 9h30, au cas où il y aurait eu des désistements ou un créneau encore disponible. Ces permanences sont ouvertes à toutes celles et tous ceux qui se posent des questions sur l'instruction d'un permis de construire, le dépôt, les faisabilités...

L'architecte des Bâtiments de France

vous conseille sur d'éventuels projets de construction ou d'aménagement si votre projet se situe aux abords de monuments historiques protégés comme l'église de Genouillé. Les prochaines permanences se tiendront

- à la mairie de Civray, le 25 septembre et le 18 décembre, de 9h30 à 12h,
- à la mairie de Gencay, le 23 octobre, de 9h30 à 12h,
- à la mairie de Valence-en-Poitou, le 20 novembre, toujours aux mêmes heures.

Pour prendre rendez-vous, il vous suffit de contacter le 05 49 55 63 27 (du lundi au vendredi de 9h30 à 12h) ou par mail udap.vienne@culture.gouv.fr

Elections municipales

Les prochaines élections municipales et communautaires se tiendront les **dimanches 15 et 22 mars 2026**. Les personnes qui souhaitent s'inscrire sur la liste électorale de Genouillé, et qui ne le seraient pas encore, doivent effectuer les démarches avant le vendredi 6 février 2026. Si besoin, n'hésitez pas à vous rapprocher de la secrétaire de mairie, qui ne manquera pas de vous accompagner.

La rénovation du réseau d'eau potable est en cours



Les travaux de rénovation du réseau de distribution d'eau potable se poursuivent. 27 branchements et 930 mètres de canalisation seront remis à neuf, d'ici quelques semaines, sur les villages du Couret et de Peussicot. Une borne incendie sera également installée sur ce village.

Le Syndicat Eaux de Vienne a mandaté l'entreprise SOGEA Environnement pour réaliser les travaux. Ils seront achevés pour la fin novembre. Désolé pour les perturbations occasionnées, mais nous savons compter sur votre compréhension.

ÉTAT-CIVIL

Il nous a quitté

- Le 27 juin 2025, **Roger Jacquet**, à l'âge de 88 ans. Nous adressons nos très sincères condoléances à la famille.

Bienvenue à

- **Candice, Eléonore Boireau**, née le 1er juillet. Félicitations aux heureux parents, Céline Hay et Clément Boireau, demeurant route de Savigné à Genouillé.

Félicitations à

- **Sarah Grisel et Kévin Moreau**, demeurant à La Croix Bardou à Genouillé, pour leur déclaration conjointe de pacte civil de solidarité, le 5 juillet 2025.
- **Catherine Rouger et Eric Binche**, demeurant à la Châtre Trafic à Genouillé, qui se sont mariés le 26 juillet dernier. Tous nos vœux de bonheur.

La mairie de Genouillé vous ouvre ses portes.

Tous les matins, du lundi au vendredi, de 8h à 12h30, et les mardis et jeudis après-midi, de 14h00 à 17h15.

Tél : 05 49 87 10 71 • Mail : contact@genouille86.fr
• www.genouille86.fr

Le maire, Jean-Guy Valette, reçoit sur rendez-vous tous les mardis.

